ANDELARROT Nature

Un artiste s'illustre dans la forêt

C'est au milieu de la forêt qu'un artiste a réalisé cette œuvre. Photo ER

On connaît le street art qui s'épanouit ici et là dans Vesoul mais l'art sait aussi se délocaliser. À Andelarrot, c'est au milieu de la forêt, sur le château d'eau, qu'un artiste inconnu a réalisé un véritable chef-d'œuvre avec cette magnifique « veuve noire », l'araignée la plus dangereuse en France, et qui peut être très dérangeante, voire agressive. Pour accéder au château d'eau, il faut connaître les petits chemins forestiers et sans nul doute que l'artiste, amoureux des bois, aura repéré cet endroit.

La municipalité lance un appel à l'encontre de cette personne. Qu'il soit rassuré, aucune plainte ne sera déposée mais plutôt certaines propositions lui seront faites pour décorer des transformateurs, des blocs ciment… afin de rendre le village encore plus attrayant, et ainsi faire connaître et reconnaître son art.

Contact : mairie au 03 84 76 71 92.

NOIDANS-LE-FERROUX Environnement

Une nouvelle collecte en octobre pour les p

Après un franc succès en 2019, le Sytevom lance de nouveau sa collecte d'amiante auprès des collectivités et des particuliers. L'opération se déroulera du 19 octobre au 23 octobre, à la déchetterie de Pusey.

Le nombre de demande de dossiers est limité à trois m

Ce sont 21,5 tonnes d'amiante qui ont été récoltées l'année dernière. Suite au succès de leur expérimentation en novembre 2019, le Sytevom (Syndicat mixte à vocation unique pour le transfert, l'élimination, la valorisation des déchets ménagers) décide de renouveler sa collecte d'amiante auprès des collectivités et des particuliers.

« Pour y participer, il suffit de nous contacter pour avoir accès au dossier d'inscription », explique Maud Clément, chargée de communication au Sytevom. Le dossier doit ensuite être remis au plus tard, le vendredi 11 septembre. « Une fois le dossier validé, nous appelons les demandeurs afin de fixer la date et l'heure de rendez-vous du dépôt. La collecte s'effectue comme l'année dernière à la déchetterie de Pusey ». En 2019, le Sytevom a comptabilisé 60 demandes de dossiers, et seulement 42 ont été validés.

Se munir d'un badge d'accès

« Le dépôt est limité à trois m² par foyer ». Le jour J, les demandeurs doivent se présenter à la déchetterie de Pusey, muni d'un badge d'accès. Pour que le dépôt se fasse dans la plus grande sécurité, des équipements de protection individuels devront être retirés avant ce jour. « Avant le dépôt, il faut que l'amiante soit conditionné hermétiquement sous film transparent », explique Maud Clément. Les demandeurs doivent effectuer eux-mêmes l'opération. Pour tout dépôt égal ou inférieur à 0,5 m³, un forfait minimum de
ou 125 (selon le no
EPI) est appliqué.

Colin

Pour plus de ren
contactez le pôle
Nouvelles Filières
M. Pulh au 03 84 7
standard 03 84 7
rendez-vous sur le s
tevom.org

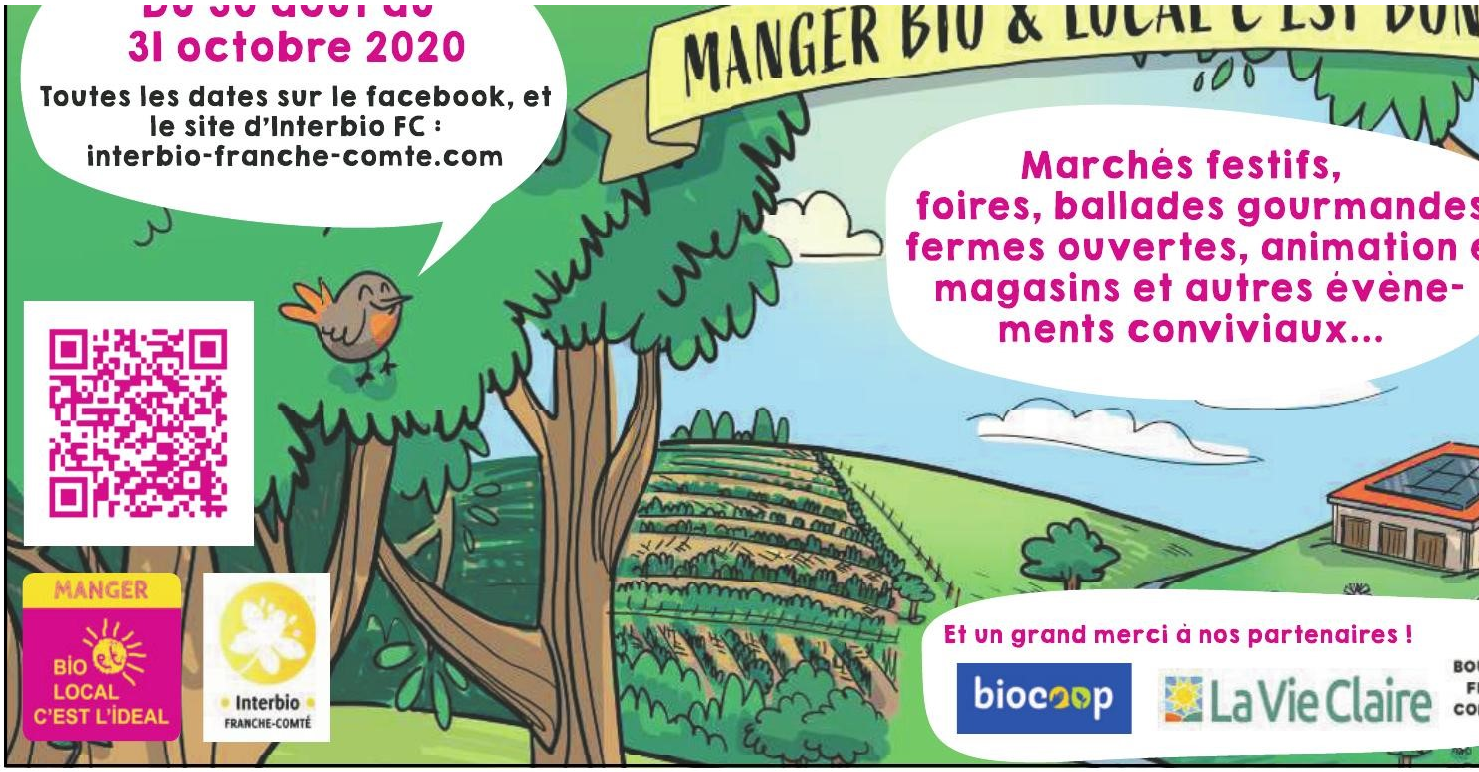
MANGER BIO & LOCAL C'EST DON
Du 30 août au
31 octobre 2020
Toutes les dates sur le facebook, et le site d'Interbio FC : interbio-franche-comte.com
Marchés festifs, foires, ballades gourmandes fermes ouvertes, animation magasins et autres évène-ments conviviaux...
MANGER BIO & LOCAL C'EST L'IDEAL
Interbio FRANCHE-COMTÉ
Et un grand merci à nos partenaires !
biocoop
La Vie Claire